

**Huawei Technologies France S.A.S.U. ("Huawei") Garantie des Produits**

La présente Garantie Limitée aux Produits (« Garantie ») s'applique aux produits tels que définis dans le tableau ci-dessous (« Produits sous Garanties »). Elle n'est valable que pour une durée définie dans le tableau ci-dessous (« Période de Garantie ») et est soumise aux conditions suivantes :

Produits Sous Garantie	Période de Garantie
« Onduleur Smart String » : SUN2000-30/36/40/50KTL-M3 SUN2000-60KTL-M0 SUN2000-100KTL-M1 SUN2000-100/115KTL-M2 SUN2000-105KTL-H1 SUN2000-185KTL-H1 SUN2000-215KTL-H0/215KTL-H3 SUN2000-330KTL-H1	Soixante (60) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition.
« Smart PV Controller » : SUN2000-12/15/17/20KTL-M0/M2 ("Onduleur")	Cent vingt (120) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition.
« Smart Energy Controller » : SUN2000-2/3/3.68/4/4.6/5/6KTL-L1 ("Onduleur") SUN2000-3/4/5/6/8/10KTL-M0/M1 ("Onduleur") SUN2000-12/15/17/20/25KTL-M5	Cent vingt (120) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition.
« Communications & Monitoring » : SmartACU2000D, Smart Logger3000A/B, SmartDongle WLAN-FE/4G, SmartModule,EMMA	Vingt-quatre (24) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition.
« Smart String Energy Storage System » : LUNA2000-5/10/15-S0	Cent vingt (120) mois à compter de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition, ou lorsque Puissance de Sortie Minimale Minimum Through Output Energy est atteinte, selon ce qui se produit en premier.
Smart String Système de stockage d'énergie: LUNA2000-7/14/21-S1	Période de garantie de base: Soixante (60) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition ou l'atteinte de l'énergie minimale de sortie, selon la première éventualité. Période de garantie avancée : Le système est connecté au Cloud PV Huawei, la période de garantie est de cent quatre-vingts (180) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition ou l'atteinte de l'énergie de sortie minimale, selon la première éventualité



« Smart Backup Box » : Smart Backup Box-B0/B1	Vingt-quatre (24) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition.
SmartGuard: SmartGuard-63A-S0	Cent vingt (120) mois à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition.
« Smart PV Optimize » : SUN2000-450W-P/P2 SUN2000-600W-P MERC-1100W/1300W-P	Vingt-cinq (25) années à partir de cent quatre-vingts (180) jours après l'expédition.
« Smart Power Sensor » : DDSU666-H / DTSU666-H 250A/50mA DTSU666-HW/YDS60-80	Vingt-quatre (24) mois à compter de 180 jours après l'expédition.
« Smart Transformer Station » : STS-6000K-H1, STS-3000K-H1 JUPITER-9000K/6000K/3000K-H1	Vingt-quatre (24) mois à compter de 180 jours après l'expédition des produits.
UPS: DBU-20, DPU-30	Douze (12) mois à compter de 180 jours après l'expédition des produits.

Note : Pour les onduleurs de la série SUN2000 vendus avant la mise en œuvre des présentes garanties, les conditions de garantie restent valables conformément au contrat signé.

Pendant la Période de Garantie, s'il s'avère qu'un Produit Sous Garantie présente une non-conformité ou un défaut de fabrication ou de matériaux survenant au cours de son utilisation normale, Huawei remplacera, sous réserve des conditions énoncées ci-dessous, le Produit Sous Garantie par un produit équivalent (en ce qui concerne la caractéristique, fonction, compatibilité d'ajustement, version logicielle par défaut) au Produit sous Garantie défectueux décrit dans la réclamation en garantie ("Produit de Remplacement") et les conditions de la présente Garantie devront s'appliquer à tous les Produits de Remplacement fournis par Huawei soumis à la présente Garantie. Un Produit de Remplacement constitue le seul et unique recours du Client en cas de non-conformité ou de défaut des Produits Sous Garanties.

Lorsque le Produit de Remplacement est un Onduleur ou un LUNA2000, il doit être couvert par la présente Garantie pour la Période de Garantie restante ou trois cent soixante (360) jours à compter de la date de remplacement, la période la plus longue étant retenue.

Lorsque le Produit de Remplacement est un Optimiseur, un « SmartLogger », un « SmartACU », un « SmartPID », un « SmartDongle », une « safety box » ou un « Smart Backup Box », SmartGuard, il doit être couvert par la présente Garantie pour la Période de Garantie restante ou quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remplacement, la période la plus longue étant retenue.

Après un remplacement, le Produit de Remplacement devient la propriété du Client et le Produit Sous Garantie défectueux devient la propriété de Huawei.

Spécification de Garantie pour « Smart String Energy Storage System »

Produit	Période de Garantie	Énergie de Sortie Minimale (Pour un module de batterie de 5kWh)	Disponibilité @ EOL	Extension de Garantie
LUNA2000	10 ans	13,17MWh (Uniquement pour les produits installés en Allemagne)	@80%	Non Applicable
LUNA2000	10 ans	16,45MWh (Pour les produits installés dans l'UE, autres que l'Allemagne)	@60%	Non Applicable

Notice :

1. Pour les produits installés en Allemagne, Huawei garantit que le produit conserve quatre-vingts pour cent (80%) de l'Energie Utilisable pendant : soit dix (10) ans à compter de l'envoi par Huawei, soit pour une puissance de sortie minimale « *Minimum Through Output Energy* » de 13,17 MWh calculée à partir de la date de mise en service par l'utilisateur final, selon ce qui se produit en premier. Pour le produit installé dans un pays de l'Union Européenne (à l'exclusion des DROM COM), autres que l'Allemagne, Huawei garantit que le produit conserve soixante pour cent (60%) de l'Energie Utilisable pendant : soit dix (10) ans à compter de l'expédition par Huawei, soit pour Puissance de Sortie Minimale « *Minimum Through Output Energy* » de 16,45 MWh calculée à partir de la date de mise en service par l'utilisateur final, selon ce qui se produit en premier
2. Le module de puissance DCDC ne concerne que la période de garantie et n'a rien à voir avec les performances de la batterie. La batterie et le module de puissance sont garantis indépendamment l'un de l'autre.
3. Conditions du test de capacité « *Capacity test conditions* » : à une température ambiante de 25°C±3°C, après une charge à 100% de son état de charge « *SOC* » laisser reposer pendant 10 minutes, et décharger le module de batterie testé à un courant défini de 0,2C jusqu'à la tension de fin de décharge, et enregistrer la quantité d'électricité libérée au cours du processus.
4. Après l'achat de la batterie par l'utilisateur final, l'installation et la mise en service de la batterie doivent être achevées dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle la batterie quitte l'entrepôt contrôlé du distributeur ; le bon de livraison doit être fourni à Huawei. En cas de défaillance de la batterie, celle-ci doit être signalée dans le mois qui suit la défaillance. Les dommages causés au module de la batterie par la négligence ou l'absence de chargement à temps (la batterie est restée vide pendant plus d'un mois) ne sont pas couverts par la Garantie.
5. Le Produit doit être installé par un personnel qualifié et reconnu ou par un partenaire certifié par Huawei. Est considéré comme un personnel « qualifié et reconnu » un électricien ou un installateur formé et compétent.

Produit	Période de garantie de base	Période de garantie avancée	Énergie de sortie minimale (pour le module de batterie de 6.9kWh)	Disponibilité@EOL	Extension de garantie
LUNA2000	5 ans	15 ans	13.52MWh (Uniquement pour le Produit installé en Allemagne et en Suisse)	@80%	Non applicable
LUNA2000	5 ans	15 ans	28.84MWh (Pour le Produit installé dans d'autres pays de l'UE autres que l'Allemagne et la Suisse)	@60%	Non applicable

Notices:

1. Pour les produits LUNA2000-7/14/21-S1 installés en Allemagne et en Suisse, Huawei garantit que le produit conserve quatre-vingts pour cent (80%) de l'énergie utilisable pour: soit la période de garantie de l'expédition de Huawei, ou pour une énergie de sortie minimale de 13,52 MWh calculée à partir de la date de mise en service par l'utilisateur final, selon la première des deux éventualités. Pour le produit installé dans d'autres pays de l'UE autres que l'Allemagne et la Suisse, Huawei garantit que le produit conserve soixante pour cent (60%) de l'énergie utile pour: soit la période de garantie à partir de l'expédition de Huawei, ou pour une énergie de sortie minimale de 28,84 MWh calculée à partir de la date de mise en service par l'utilisateur final, selon la première des deux éventualités.
2. L'unité de contrôle de stockage d'énergie implique seulement la période de garantie et n'a rien à voir avec les performances de la batterie. Le module d'extension de batterie et l'unité de contrôle de stockage d'énergie fournissent des garanties indépendantes.
3. Conditions d'essai de capacité : à une température ambiante d'installation de 25°C±3°C, après avoir chargé à 100% SOC, laissez-le se tenir pendant dix (10) minutes, et déchargez le module de batterie examiné à un courant réglé de 0.2C à la tension d'arrêt de décharge, et enregistrer la quantité d'électricité libérée dans le processus.
4. Afin de fournir la garantie avancée, nous exigeons la capacité de mettre à jour votre firmware LUNA2000-7/14/21-S1 par Internet. Si votre LUNA2000-7/14/21-S1 est déconnecté d'Internet depuis plus de six (6) mois, ou n'a pas été enregistré avec le système de gestion PV intelligent FusionSolar, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de fournir des mises à jour importantes du micro logiciel à distance. Dans ces circonstances, nous ne vous accorderons pas la garantie avancée. Même si nous ne pouvons pas honorer la garantie avancée pour les raisons ci-dessus, nous respecterons toujours la garantie de base, sous réserve des exclusions et des limitations énoncées dans la présente garantie.

5. Après l'achat de la batterie par l'utilisateur final, l'installation et la mise en service de la batterie doivent être terminées dans un délai d'un (1) mois à compter de la date à laquelle la batterie quitte l'entrepôt contrôlé du distributeur, le bon de livraison doit être fourni à Huawei. Si la batterie tombe en panne, la batterie doit être signalée dans un délai d'un (1) mois après la panne. Les dommages au module de batterie causés par la négligence ou l'échec de la charge à temps (la batterie est laissée vide pendant plus d'un (1) mois) n'est pas couvert par la garantie.
6. Le Produit doit être installé par un personnel qualifié et reconnu ou un partenaire certifié par Huawei. Un personnel qualifié et reconnu est un électricien ou un installateur formé et qualifié.

Procédure Standard d'Extension de Garantie

La Période de Garantie des Onduleurs peut être prolongée jusqu'à dix (10), quinze (15) ou vingt (20) ans à compter du début de la Période de Garantie, moyennant un coût supplémentaire pour le Client ("Extension de Garantie").

Une Extension de Garantie ne peut être achetée que pendant la période de validité de la Garantie.

Toute Extension de Garantie est conforme et soumise aux mêmes conditions que la Période de Garantie standard.

Réclamation au titre de la garantie

Pour bénéficier de la Présente Garantie, le Client doit, dès qu'il découvre une non-conformité ou un défaut de fabrication ou de matériaux dans les Produits Sous Garanties, signaler la non-conformité ou le défaut à Huawei en contactant le service d'assistance clientèle de Huawei (dont les coordonnées figurent ci-dessous) et en fournissant les informations suivantes :

- i) Une brève description de la non-conformité ou du défaut, y compris, mais sans s'y limiter, les paramètres d'entrée et de sortie, ID de l'alarme, ID de cause et les données exportées de l'onduleur ;
- ii) Le numéro de série du produit ; et
- iii) Une copie de la facture d'achat.

Le recours à la présente Garantie est subordonné à la fourniture de ces informations.

- **Le service d'assistance clientèle :**

Téléphone sans forfait : 00 80 03 36 66 666

Courriel : eu_inverter_support@huawei.com

- **Support technique en ligne :** <http://solar.huawei.com/eu/>

Les Clients peuvent trouver le manuel de l'utilisateur et d'autres informations sur le site web.

Remplacement du produit

Dès réception d'une réclamation au titre de la garantie, Huawei déterminera si la réclamation est couverte par la présente Garantie. Si Huawei considère que la présente Garantie ne s'applique pas à la réclamation, elle en informera le Client en lui indiquant les raisons pour lesquelles la réclamation a été rejetée. En revanche, si Huawei considère que la présente Garantie s'applique à la réclamation, Huawei fournira au Client un Produit de Remplacement.

Lorsque Huawei choisit de fournir un Produit de Remplacement, Huawei expédiera ce dernier au site désigné par le Client dans un pays de l'Union Européenne (à l'exclusion des DROM-COM), dans un délai de deux (2) "jours ouvrables" (du lundi au vendredi, à l'exclusion des jours fériés et des vacances) des entrepôts de Huawei après que la réclamation au titre de la garantie a été enregistrée, examinée et confirmée. Dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception du Produit de Remplacement, le Client doit renvoyer le Produit Sous Garantie défectueux à Huawei dans son emballage d'origine ou dans l'emballage retiré du Produit de Remplacement (ou, à défaut, dans un emballage sécurisé afin d'éviter tout dommage pendant le transport).

Huawei se réserve le droit de facturer au Client les coûts correspondant à la valeur du Produit Sous Garanties défectueux, et le Client accepte, en formulant une réclamation en Garantie, de payer ces frais, si :

- (i) Un Produit de Remplacement a été expédié au Client, mais le Produit Sous Garantie défectueux n'est pas renvoyé à Huawei dans les délais ;
- (ii) lors de l'inspection, un Produit Sous Garantie retourné ne correspond pas à celui décrit dans la réclamation en garantie ;
- (iii) lors de l'inspection, il s'avère qu'un Produit Sous Garantie n'est pas couvert par la présente Garantie ou que cette dernière a été invalidée dans les conditions évoquées ci-dessous.

Cycle de vie des Produits Huawei

La gestion du cycle de vie des Produits Huawei est soumise à la Politique de fin de vie des Produits, disponible sur le site Web officiel de Huawei à l'adresse URL suivante : <https://support.huawei.com/ecolumnsweb/en/warranty-policy>

Sauf disposition express contraire de la loi, Huawei ne garantit pas que le logiciel, y compris mais sans s'y limiter les logiciels tiers ou les logiciels open source, fonctionnera sans erreur ou sans interruption, ni que Huawei corrigera toutes erreurs. En outre, en raison du développement continu de nouvelles techniques d'intrusion et d'attaque sur les réseaux, Huawei ne garantit pas que le Logiciel ou tout équipement, système ou réseau sur lequel le Logiciel est utilisé sera exempt de vulnérabilité d'intrusion ou d'attaque.

Paiement des frais (*Installer Call-out Fee and Fault Inverter Transportation*)

Suite au remplacement et à la réception par Huawei d'un Produit Sous Garantie défectueux (*s'applique uniquement aux onduleurs et au SmartLogger, SmartACU, SafetyBox, Optimizer, Power Sensor, SmartDongleWLAN-FE/4G, LUNA2000, Smart Backup Box, EMMA, SmartGuard*), Huawei effectuera un défraiement à l'installateur d'une valeur de 110 € (TVA comprise) par Produit Sous Garantie au cours de la Période de Garantie ainsi que des frais de transport raisonnables, à condition que ces frais de transport aient été mutuellement convenus avec le Client, avant le retour par ce dernier du Produit sous Garantie défectueux.

Pour le remplacement du deuxième optimiseur sous Garantie défectueux ou plus, Huawei remboursera vingt-cinq (25) euros (TVA comprise) par optimiseur concerné. Le paiement de ces frais sera traité par Huawei, ou par une société de services au nom de Huawei, dans les soixante (60) jours suivant la réception par Huawei de la facture et du Produit sous Garantie défectueux.

Limites à la couverture de la Garantie

Cette Garantie s'applique uniquement au hardware des Produits Sous Garanties et ne s'applique pas aux composants qui sont séparés des Produits Sous Garanties tels que l'équipement auxiliaire, les pièces consommables et mécaniques pour le montage, ou les revêtements de protection qui sont conçus pour se détériorer avec le temps (sauf lorsque le défaut s'est produit en raison d'un défaut de matériel ou de fabrication).

Cette Garantie s'applique uniquement aux Clients qui ont acheté les Produits Sous Garantie directement auprès de Huawei ou d'un vendeur agréé de Huawei situé dans un pays de l'Union Européenne (à l'exclusion des DROM COM) et ce, dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination initiale du Produits. Huawei est responsable exclusivement du transport dans les pays de l'Union Européenne (à l'exclusion des DROM COM).

La Garantie peut être transférée du Client « Cédant » à tout cessionnaire dans les pays de l'Union européenne (à l'exclusion des DROM COM), et restera en vigueur pendant la période restant à courir en vertu des garanties précédentes, à condition que la réinstallation soit effectuée conformément au manuel d'utilisation ou au guide rapide fourni par Huawei.

La présente Garantie ne s'applique que si l'installation, le retrait et la réinstallation ont été effectués conformément aux instructions d'installation et aux directives d'utilisation fournies avec les Produits Sous Garanties ("Documentation").

La présente Garantie sur les Produits sera invalidée si le numéro de série du Produit Sous Garantie a été enlevé ou effacé.

Exclusions

La présente Garantie ne couvre pas les défauts ou les dommages résultant de ce qui suit :

- (i) les dommages résultant d'une installation ou d'une utilisation incorrecte de l'équipement par rapport au manuel d'utilisation fourni par Huawei ;
- (ii) le fait que le client n'ait pas installé pas et utilisé le Produit Sous Garantie conformément aux spécifications Huawei ;
- (iii) l'utilisation du Produit Sous Garantie d'une manière autre que normale et habituelle ;
- (iv) le démontage, la réparation, l'altération ou la modification non autorisés
- (v) une mauvaise utilisation, un abus, un dommage intentionnel, une négligence ou un dommage accidentel ;
- (vi) un test, un fonctionnement, une opération de maintenance ou une installation inappropriés, y compris, mais sans s'y limiter :
 - (a) le non-respect des exigences du système, fournies par écrit pour un environnement de fonctionnement sécurisé ou des paramètres électriques externes ;
 - (b) le fait de ne pas utiliser les Produits Sous Garanties conformément au manuel d'utilisation et/ou aux guides de l'utilisateur des Produits Sous Garanties.
 - (c) la relocalisation et l'installation de système qui ne sont pas conformes aux exigences de Huawei ;
- (vii) les dommages dus à l'utilisation d'une alimentation électrique incorrecte
- (viii) les dommages directement causés par des problèmes dans l'infrastructure du système ;
- (ix) le stockage, l'expédition, la manipulation ou l'utilisation inappropriés des Produits Sous Garanties ; et
- (x) les cas de force majeure (y compris, mais sans s'y limiter, les actes d'ennemis publics, les actes d'organismes gouvernementaux ou d'agences étrangères ou nationales, le sabotage, les émeutes, les incendies, les inondations, les typhons, les explosions ou autres catastrophes, les épidémies ou les restrictions de quarantaine, les conflits sociaux ou les pénuries de main-d'œuvre, les accidents, les embargos sur les marchandises ou tout autre événement indépendant de la volonté de Huawei) pour la période de temps occasionnée par l'un ou l'autre de ces événements.

La Garantie du Produit ne s'applique pas aux dommages esthétiques ou les défauts superficiels, les bosses, les marques ou les rayures qui n'influencent pas le bon fonctionnement du Produit Sous Garantie.

Limitation de responsabilité

Sauf accord contractuel contraire entre Huawei et le Client, cette Garantie annule et remplace toutes les autres conditions ou garanties implicite ou expresse, notamment relatives à la description, à la qualité, à

l'adéquation à un usage particulier, à la qualité satisfaisante ou marchande des Produits.

Huawei n'est pas responsable, que ce soit de manière contractuelle, délictuelle ou autre, de la non-conformité ou de la défectuosité des Produits Sous Garanties, ni des blessures, dommages ou pertes résultant de cette non-conformité ou de cette défectuosité, ni de la perte de contrats, de revenus, d'utilisation, de bénéfices ou d'activité, de l'interruption de l'activité, ni des frais d'exploitation supplémentaires, ni des dommages ou pertes indirects, consécutifs ou économiques, quels qu'ils soient et quelle qu'en soit la cause. Les recours spécifiés dans la présente Garantie des Produits constituent le seul et unique recours du client en cas de non-conformité ou de défaut des Produits Sous Garanties.

Nonobstant ce qui précède, rien dans la présente Garantie des Produits ne limite la responsabilité de Huawei pour :

- (i) le décès ou les dommages corporels ;
- (ii) fraude ou déclaration frauduleuse ; ou
- (iii) toute autre responsabilité qui ne peut être limitée ou exclue en vertu de la loi.

Général

- (i) Personne d'autre qu'un représentant autorisé de Huawei ne peut apporter de modification, d'extension ou d'ajout à la présente Garantie.
- (ii) Si l'une des dispositions de la présente Garantie est jugée invalide ou inapplicable par un tribunal, la validité ou l'applicabilité de cette disposition n'affectera pas les autres dispositions de la présente Garantie, qui resteront pleinement en vigueur et effectives.
- (iii) La présente garantie est régie et interprétée selon les lois françaises et chaque partie se soumet par la présente à la compétence exclusive des tribunaux français.

Sécurité

Clause de non-responsabilité en matière de sécurité

Huawei n'est ni responsable ni tenu d'indemniser, de défendre ou de dégager l'Acheteur de toute responsabilité contre les perturbations, les dommages, les pertes, les réclamations, les responsabilités, les frais (y compris les frais juridiques) et les dépenses encourues ou subies par l'Acheteur découlant de ou en relation avec l'une ou l'autre des Parties ou d'un tiers:

- a) la négligence ou l'acte ou l'omission plus coupable (y compris l'imprudence ou l'inconduite intentionnelle); ou
- b) le non-respect de l'une de ses obligations énoncées dans les présentes garanties (en particulier celles prévues au paragraphe suivant; ou
- c) le transport, l'entreposage, l'installation, la configuration, l'utilisation, la maintenance et/ou l'exploitation des Produits et/ou Services d'une manière non conforme aux avertissements, aux mises en garde, aux signes, toute autre information pertinente des instructions/guides/manuels/spécifications ou sur le Produit.

Exigences essentielles en matière de sécurité du service

Si un utilisateur final est impliqué, l'acheteur sera responsable de transmettre toutes les instructions, guides, manuels, spécifications, avertissements, mises en garde ou toute autre information relative aux produits à l'utilisateur final à toutes les étapes de service, telles que l'installation, le transport, le stockage, la formation, l'entretien et l'exploitation.

L'acheteur doit comprendre et reconnaître que tous les services doivent être respectés avec les exigences suivantes:

- a) L'acheteur doit gérer correctement le transport et l'entreposage de tous les produits conformément à l'annexe 1 Exigences relatives aux opérations de logistique des marchandises dangereuses.
- b) Les exigences relatives à l'environnement d'installation, le plan d'urgence, l'exercice d'urgence et l'intervention en cas d'exigence de sécurité doivent être pris en charge, ou organisés ou collaborés correctement par l'Acheteur et/ou des tiers partenaires conformément à l'Annexe 2 Exigences relatives à l'environnement d'installation et au guide d'urgence et autres instructions pertinentes.

-----FIN DU DOCUMENT-----